



Lettre d'informations d'Ayn

Décembre 2020

Joyeuses fêtes !

- Pas de cérémonie des vœux cette année -

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire, il ne semble pour l'heure pas raisonnable de réunir les habitant·e·s pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce n'est que partie remise. On espère que le printemps verra une amélioration de la situation, suffisante pour permettre la tenue d'un moment convivial au cours duquel les nouveaux·elles habitant·e·s seront accueilli·e·s comme il se doit !

- Bilan du Téléthon 2020 -

Malgré les fortes chutes de neige, de nombreux·es bénévoles ont répondu présent·e·s samedi 05 décembre pour les animations du Téléthon.

585 € récoltés

La journée téléthon organisée par le Comité des Fêtes a ramené 585 €, sans compter les chèques qui sont arrivés les jours suivants, et ceux envoyés via les bulletins de participation déposés dans les boîtes aux lettres.



Pompons, pompons !

Même en l'absence de Beethoven, resté sourd aux sollicitations, l'équipe de la bibliothèque a su prendre de la hauteur pour accrocher pompons et écharpes dans les arbres de la place. De quoi apporter un peu de couleur dans la grisaille ambiante !

N'hésitez pas à accrocher votre contribution si vous passez par là !



- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 25 novembre 2020

1. Création d'un contrat aidé pour permettre le recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie en prévision du départ de la secrétaire en poste.
2. Prolongation de l'adhésion au contrat de groupe « risques statutaires » du Centre de Gestion de la Savoie.
3. Ouverture d'une enveloppe permettant d'attribuer une prime exceptionnelle COVID-19 aux agent·e·s communaux·ales.
4. Budget principal 2020 – Décision modificative n° 1 : mouvement interne sans modification de l'enveloppe globale.
5. Transmission de la demande de subvention des Pupilles de l'Enseignement Public au CCAS.
6. Validation de devis pour des travaux de voirie au Forchet et au Mollard.
7. Renonciation à désigner des représentants au comité de pilotage du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents pour l'élaboration d'un programme d'actions et de prévention des inondations.
8. Renonciation à exercer le droit de préemption de la Commune sur des parcelles en vente.
9. Renonciation d'un élu à ses indemnités de fonction et mise à jour du tableau des indemnités.
10. Adoption d'une motion saisissant le Département de la Savoie dans le cadre des retards annoncés pour le déploiement de la fibre.

N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur ayn.fr.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)



www.prevention-maison.fr





- Un lieu de convivialité à Ayn ? -

Enquête « Lieu de convivialité »

Objectifs 3.2,3.4, 4.8, 4.9, 4.10, 5.3

En lien avec le Conseil Municipal, le Comité Agenda 21 a pour mission de préparer un programme pluriannuel de travaux et d'actions permettant de répondre à des besoins tant humains qu'environnementaux.

Parmi les projets travaillés, le Comité reprend la réflexion engagée en 2016 sur un lieu de convivialité polyvalent. La démarche avait été interrompue faute de financements.

Où peut-on se rencontrer à Ayn ?

Sur le parking à la sortie de l'école, à la salle des fêtes si on est plusieurs dizaines de personnes. Il y a aussi la bibliothèque, un peu à l'étroit certes et qui n'est pas accessible à tout le monde, occasionnellement la salle de réunion de la mairie, l'église, ou encore la cour de l'école ou le terrain de boules pour les manifestations extérieures.

Dans tout ça, il semble manquer un endroit plus convivial, accessible à tou·te·s, utilisable par les associations et par les habitant·e·s.

Ça se passerait où ?

Une des idées serait d'utiliser le bâtiment de la cure, en aménageant le rez-de-jardin comme lieu de convivialité (les appartements seraient conservés et améliorés en aménageant les combles). Le jardin de la cure pourrait également être réaménagé et agrandi en supprimant l'accès véhicule entre l'église et la cure.

L'autre idée serait une extension et un réaménagement de la salle des fêtes.

Peut-être y en a-t-il d'autres ?

Un lieu pour faire quoi ?

Plusieurs usages pourraient être imaginés :

- un nouveau lieu pour accueillir la bibliothèque ?
- un café associatif ?
- un endroit pour jouer ?
- un lieu de réunions ou d'activités associatives ?
- un atelier de réparation partagé ?
- un lieu de services ?
- un lieu de co-working ?
- un jardin partagé ?
- un four à pain communal ?
- autre ?

Chacun de ces usages peut être envisagé s'il motive un groupe de personnes qui s'y impliquent (sur le modèle de la bibliothèque actuelle).

Nous aimerions surtout que ce projet puisse être un support pour faire émerger des initiatives pour rapprocher les habitant·e·s de toutes générations dans un lieu convivial. Tout est possible !

Pour avancer, le Comité a besoin de l'avis de tou·te·s car ce projet vous est destiné. Pour cela, il vous propose de répondre à quelques questions.

Vous pouvez répondre

- soit en remplissant le bulletin inséré dans cette lettre d'infos et en le déposant à la mairie
- soit en ligne sur ayn.fr

Vous pouvez également contacter l' élu référent :

eric.pobel@ayn.fr.



- Distribution de paniers gourmands aux Aîné·e·s -

Les conditions sanitaires que nous connaissons n'ont pas permis de réunir les Aîné·e·s lors du repas annuel. Afin d'apporter un peu de chaleur en cette période de fêtes, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont sillonné la commune le samedi 19 décembre pour apporter quelques douceurs aux Aîné·e·s.

En cas d'absence lors de la distribution, les paniers seront disponibles en mairie jusqu'au 24 décembre.



Un sachet de
graines offert pour
tout sapin déposé !

Broyage des sapins de Noël



Samedi 09 janvier 2021 de 10h à 12h

*Plateforme pour déchets verts
à côté des tennis à DULLIN*

Attention, pour pouvoir être broyé, votre sapin doit être "au naturel" :
pas de sac, de ficelle, de décoration, de flochage, etc.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE



- Attention : horaires modifiés pendant les fêtes -

Mairie

- **Lun. 21** : ouverte
- **Jeu. 24 déc.** : ouverte
- **Sam. 26 déc.** : fermée
- **Lun. 28 déc.** : fermée
- **Jeu. 31 déc.** : ouverte
- **Sam. 02 jan.** : ouverte

Jours habituels d'ouverture à partir du 04 janvier.

Bibliothèque

Réouverture au public en version « à emporter » courant janvier. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Tél 09 62 58 75 66

secretariat@ayn.fr

ayn.fr



AynEnSavoie

Secrétariat de mairie ouvert lundi de 9h00 à 12h00, jeudi de 13h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

Permanence des élu·e·s : samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Bibliothèque : fermée jusqu'à nouvel ordre bibliotheque@ayn.fr